



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

**Résolution adoptée le 27 juin 2012
CONF/PLE(2012)RES3**

Concernant la société civile au Bélarus

La Conférence des Organisations internationales non gouvernementales du Conseil de l'Europe, réunie le 27 juin 2012, à Strasbourg

1. **Appelle** les autorités bélarussiennes à mettre fin aux arrestations pour motifs politiques et à libérer les détenus politiques dont Ales Bialyatski, parmi tant d'autres ;
2. **Appelle à nouveau** les autorités bélarussiennes à cesser d'empêcher les militants de la société civile de se rendre à l'étranger (Litvina, Hulak, etc.) ;
3. **Réaffirme** la nécessité de permettre à la société civile de mener des activités normales comme de tenir des réunions, des débats, des congrès etc. (le dernier congrès de l'Assemblée des ONG, par exemple) ;
4. **Réitère ses demandes** d'abrogation de l'article 193.1 du Code pénal de la République du Bélarus ;
5. **Exhorte** les autorités à ne pas faire obstacle à la participation de la société civile aux processus électoraux lors des prochaines élections législatives et, plus particulièrement, à l'observation des élections ; elle les exhorte également à veiller à ce que les commissions électorales comprennent des représentants issus d'un large éventail d'organisations de la société civile ;
6. **Demande instamment** aux autorités de garantir le plein respect des droits des observateurs indépendants, tant au niveau national qu'international, pendant les prochaines élections législatives ;
7. **Condamne fermement** la récente suppression d'initiatives locales pour l'expression et la défense des droits sociaux et économiques (Smolevichi, Baraulany etc.) ;
8. **Réitère** ses appels à mettre fin à toute pression exercée sur les avocats qui défendent les militants de la société civile et politique (Bakhtsina, Lipkina, etc.) ;
9. **Demande de nouveau instamment** la cessation des persécutions contre les syndicats indépendants ;
10. **Demande à nouveau instamment** la cessation des persécutions contre les instituts d'analyse et de recherche et les établissements universitaires indépendants (IISEPS, BISS, Novak, EHU, etc.) ;

11. **Réclame** la suppression des obstacles aux activités des médias indépendants et la cessation des poursuites administratives et pénales, pour des motifs politiques, contre des journalistes, les plus récentes ayant été engagées contre Andjey Paczobut ;
12. **Réaffirme** l'engagement de la Conférence des OING à continuer de soutenir la société civile bélarussienne.